

4 juillet 2006

Déclarations de franchissements de seuils et déclaration d'intention
(article L. 233-7 du code de commerce)

COHERIS

(Eurolist)

1. Par courrier du 30 juin 2006, reçu le jour même, la famille Créput¹ a déclaré avoir franchi en baisse, le 29 juin 2006, par suite d'une cession d'un bloc de 869 015 actions COHERIS hors marché, les seuils de 20% des droits de vote, de 15%, 10% et 5% du capital et des droits de vote de la société COHERIS et détenir 15 360 actions COHERIS représentant 20 270 droits de vote, soit 0,27% du capital et 0,33% des droits de vote de cette société².
2. Par courrier du 30 juin 2006, la société par actions simplifiée Jindal France (La Feydelière, 38 850 Paladeu) a déclaré avoir franchi en hausse, le 29 juin 2006, par suite de l'acquisition d'un bloc 869 015 actions COHERIS hors marché, les seuils de 5%, 10% du capital et des droits de vote et de 15% du capital de la société COHERIS et détenir 869 015 actions COHERIS représentant autant de droits de vote, soit 15,48% du capital et 13,99% des droits de vote de cette société.
3. Par le même courrier, la déclaration d'intention suivante a été effectuée :

« Jindal France SAS est une filiale du groupe B.C. Jindal situé en Inde. La société Jindal se diversifie dans les activités d'éditions de logiciels et de services.

Les principaux actionnaires de Jindal France dans cette opération sont :

- Jindal Polyfilms Ltd (dont le siège social est situé au 56 boulevard Hanuman Road – 11 0001 New Delhi, Inde) à hauteur de 49,29% ;
- Jindal Photo Ltd (dont le siège social est situé au 56/2 boulevard Hanuman Road – 11 0001 New Delhi, Inde) à hauteur de 38,74% ;
- Soyuz Trading Company Limited (dont le siège social est situé au 16-B Shakespeare Sarani-Kolkatta, Inde) à hauteur de 9,69% ;

Jindal souhaite acquérir de nouvelles actions sans toutefois dépasser le seuil de 33% du capital de la société.

Jindal envisage de soumettre les candidatures de Monsieur Sanjeev Aggarwal et d'un autre membre du groupe pour occuper les fonctions d'administrateur au sein de la société.

La stratégie du groupe B.C. Jindal consiste notamment à exploiter les ressources disponibles en Inde dans le secteur informatique. »

¹ Composée de M^{me} Caroline Créput, M^{me} Laurence Créput, M. Arnaud Créput et M. Jean-Pierre Créput.

² Sur la base d'un capital composé de 5 613 075 actions représentant 6 210 071 droits de vote.